



**États financiers consolidés intermédiaires
résumés non audités
Deuxième trimestre 2014**

(Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat intermédiaires résumés et du résultat global intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action)

(non audités)

	Notes	31 décembre 2013 (3 mois) \$	31 décembre 2012 (3 mois) \$	31 décembre 2013 (6 mois) \$	31 décembre 2012 (6 mois) \$
Produits tirés de contrats	14	16 845	24 187	35 319	59 095
Coût des produits tirés de contrats	5	15 695	21 319	32 200	49 298
Marge brute		1 150	2 868	3 119	9 797
Charges					
Frais généraux et administratifs	5	3 073	2 979	6 178	6 748
Autres charges (produits)	5	(79)	6	(57)	43
Charges financières	5	191	317	389	644
		3 185	3 302	6 510	7 435
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat		(2 035)	(434)	(3 391)	2 362
Impôt sur le résultat (recouvré)	10				
Exigible		(417)	75	(492)	904
Différé		(103)	(211)	(314)	(266)
		(520)	(136)	(806)	638
Résultat net (perte nette) et résultat global attribuables aux actionnaires		(1 515)	(298)	(2 585)	1 724
Résultat (perte) par action attribuable aux actionnaires	9				
De base		(0,05)	(0,01)	(0,08)	0,05
Dilué		(0,05)	(0,01)	(0,08)	0,05

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres intermédiaires résumés

Pour les périodes de six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2013				Total
	Capital-actions	Réserve - Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Capitaux propres
	\$ (note 9)	\$ (note 9)	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2013	54 411	4 480	31 327	90 218
Perte nette et résultat global	-	-	(2 585)	(2 585)
Rémunération fondée sur des actions	-	382	-	382
Options sur des actions annulées	-	(52)	52	-
Solde au 31 décembre 2013	54 411	4 810	28 794	88 015

Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2012				Total
	Capital-actions	Réserve - Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Capitaux propres
	\$ (note 9)	\$ (note 9)	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2012	54 411	3 524	57 797	115 732
Résultat net et résultat global	-	-	1 724	1 724
Rémunération fondée sur des actions	-	486	-	486
Solde au 31 décembre 2012	54 411	4 010	59 521	117 942

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Bilans consolidés intermédiaires résumés

Au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

	Notes	31 décembre 2013	30 juin 2013
ACTIF		\$	\$
Actifs courants			
Encaisse		1 594	1 507
Débiteurs	13	16 197	18 157
Stocks		36 883	38 751
Impôt sur le résultat à recouvrer		1 315	2 292
Charges payées d'avance		757	1 019
		56 746	61 726
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	6	49 746	53 729
Immobilisations incorporelles		1 456	1 748
Total de l'actif		107 948	117 203
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		7 466	9 772
Contreparties conditionnelles	13	1 128	367
Tranche à court terme de la dette à long terme	7	228	338
		8 822	10 477
Passifs non courants			
Contreparties conditionnelles	13	-	729
Dette à long terme	7	10 198	14 421
Passifs d'impôt différé		913	1 358
		19 933	26 985
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	9	54 411	54 411
Réserve - Instruments de capitaux propres	9	4 810	4 480
Résultats non distribués		28 794	31 327
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		88 015	90 218
Total du passif et des capitaux propres		107 948	117 203

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Éric Alexandre, administrateur

(signé) Jean-Yves Laliberté, administrateur

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

		31 décembre 2013 (3 mois)	31 décembre 2012 (3 mois)	31 décembre 2013 (6 mois)	31 décembre 2012 (6 mois)
	Notes	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES					
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat		(2 035)	(434)	(3 391)	2 362
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Amortissement des immobilisations corporelles	5	2 606	2 751	5 290	5 418
Amortissement des immobilisations incorporelles	5	146	474	292	948
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	6	9	8	(3)	45
Rémunération fondée sur des actions	9	188	245	382	486
Charges financières		175	254	357	521
Renversement d'une contrepartie conditionnelle	13	-	(800)	-	(800)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	13	16	63	32	123
		1 105	2 561	2 959	9 103
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement					
opérationnel	11	1 494	5 972	1 784	9 536
Impôt sur le résultat payé		1 224	(1 644)	1 338	(2 805)
Charges financières payées		(154)	(233)	(315)	(479)
		3 669	6 656	5 766	15 355
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	(756)	(3 284)	(1 539)	(7 167)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	6	110	3	236	76
		(646)	(3 281)	(1 303)	(7 091)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Produit de la dette à long terme		9 600	18 400	21 200	36 755
Remboursement sur la dette à long terme		(11 789)	(21 515)	(25 575)	(45 150)
		(2 189)	(3 115)	(4 375)	(8 395)
Effet des variations des taux de change		(7)	(5)	(1)	11
Augmentation (diminution) de l'encaisse		827	255	87	(120)
Encaisse au début de la période		767	1 584	1 507	1 959
Encaisse à la fin de la période		1 594	1 839	1 594	1 839

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses principales filiales sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Orbit Garant Ontario Inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Lantech Drilling Services Inc.	100 %
Lantech Liberia Limited	100 %
Perforación Orbit Garant Chile SpA	100 %

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables des IFRS décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées, à l'exception des méthodes comptables affectées par les normes et les interprétations appliquées au 1^{er} juillet 2013, tel qu'il est décrit dans la note 3 ci-dessous.

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2013. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 décembre 2013.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles qui ont été mesurées à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lu en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2013.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 11 février 2014.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisable ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉES EN 2014

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} juillet 2013 :

IFRS 10 – États financiers consolidés

IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et une partie d'IAS 27, *États financiers individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre des états financiers consolidés de la société mère.

IFRS 11 – Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations de l'accord, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations d'une entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 définit la juste valeur, prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur et fournit les directives pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des IFRS.

IFRS 7 - Instruments financiers - Informations à fournir

IFRS 7 a été modifiée pour inclure des obligations d'information qualitative et quantitative relativement aux montants bruts et nets comptabilisés dans les états financiers qui, a) font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière et, b) sont assujettis à une convention-cadre de compensation exécutoire ou un accord similaire, même s'ils ne font pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière.

IAS 19 - Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et pertes, de simplifier la présentation des variations des actifs et passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉES EN 2014 (suite)

IAS 27 - États financiers individuels, et IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

IAS 27 et IAS 28 ont été modifiées et renommées pour qu'elles soient cohérentes avec la publication d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12.

L'International Accounting Standards Board a publié la série de modifications aux IFRS qui suit :

IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée d'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.

IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.

IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et aux informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

Les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

4. NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES EN VUE D'ÊTRE APPLIQUÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE

Les normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et l'incidence qu'elles auront sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'a pas encore été déterminée :

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporées énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 et son adoption anticipée est permise. Cependant, l'*International Accounting Standards Board* a décidé de reporter provisoirement la date d'entrée en vigueur obligatoire de la norme et de ne pas fixer de nouvelle date avant que les exigences relatives à la dépréciation, au classement et à l'évaluation des instruments ne soient finalisées dans le cadre du projet Instruments financiers - Phase 1 : classement et évaluation.

IAS 32 - Instruments financiers - Présentation

IAS 32 a été modifiée afin de prévoir des éclaircissements sur l'application des règles pour compenser les actifs financiers et passifs financiers. Les notions suivantes sont précisées : un droit juridiquement exécutoire de compenser, l'application d'un règlement simultané, la compensation d'un montant garanti et l'unité de la comptabilisation pour l'application des règles de compensation. IAS 32 modifiée est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, et doit être appliquée rétrospectivement.

IAS 36 - Dépréciation d'actifs - Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers

IAS 36 a été modifiée afin d'établir les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans le cas où cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. IAS 36 modifiée est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, et l'application anticipée est permise.

IFRIC 21 - Droits ou taxes

L'interprétation IFRIC 21 examine comment une entité doit comptabiliser les droits ou taxes imposés par des gouvernements, qui ne sont pas des impôts sur le résultat, dans ses états financiers. L'interprétation IFRIC 21 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, et l'application anticipée est permise.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

5. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et à l'amortissement des immobilisations incorporelles a été présentée à l'état du résultat comme suit :

	31 décembre 2013 (3 mois)	31 décembre 2012 (3 mois)	31 décembre 2013 (6 mois)	31 décembre 2012 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	2 304	2 492	4 678	4 914
Frais généraux et administratifs	448	733	904	1 452
Total de la dotation aux amortissements	2 752	3 225	5 582	6 366

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les autres charges (produits) et les charges financières, par nature, se détaillent comme suit :

	31 décembre 2013 (3 mois)	31 décembre 2012 (3 mois)	31 décembre 2013 (6 mois)	31 décembre 2012 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Amortissements	2 752	3 225	5 582	6 366
Charges au titre des avantages du personnel	9 058	13 098	19 159	27 587
Coût des stocks	4 134	5 997	8 209	12 866
Autres charges	2 936	2 301	5 760	9 914
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des autres charges (produits) et des charges financières	18 880	24 621	38 710	56 733

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes par périodes :

	31 décembre 2013 (3 mois)	31 décembre 2012 (3 mois)	31 décembre 2013 (6 mois)	31 décembre 2012 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	756	3 284	1 539	7 167
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(110)	(3)	(236)	(76)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	9	8	(3)	45

La perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles est incluse dans le coût des produits tirés de contrats.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

7. DETTE À LONG TERME

	31 décembre 2013	30 juin 2013
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 40 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, taux effectif de 3,5 % au 31 décembre 2013, échéant en mai 2015, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs (a) (b)	10 198	14 355
Emprunts, portant intérêt à des taux variant de 0 % à 1,5 %, remboursables par versements mensuels de 29 \$, échéant en septembre 2014, garantis par certains véhicules dont la valeur comptable nette était de 805 \$ au 31 décembre 2013 et de 912 \$ au 30 juin 2013	228	404
	10 426	14 759
Tranche à court terme	(228)	(338)
	10 198	14 421

(a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,5 % et 1,50 %. Selon certaines conditions, la facilité de crédit peut être augmentée d'un montant de 20 millions de dollars jusqu'à un montant maximal autorisé de 60 millions de dollars.

(b) Un montant non amorti de 102 \$ (144 \$ au 30 juin 2013) correspondant à des frais financiers a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir note 8).

Au 31 décembre 2013, le taux préférentiel était de 3 % (3 % au 30 juin 2013).

Les versements de capital requis au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2014	228
2015	10 300

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

8. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres, la dette à long terme et le découvert bancaire, déduction faite de l'encaisse.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	31 décembre 2013	30 juin 2013
	\$	\$
Dette à long terme	10 426	14 759
Capital-actions	54 411	54 411
Réserve - Instrument de capitaux propres	4 810	4 480
Résultats non distribués	28 794	31 327
Encaisse	(1 594)	(1 507)
	96 847	103 470

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de : i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013, la Société était, et continue d'être en conformité avec ces clauses restrictives et toutes les autres conditions qui lui sont imposées par ses ententes de financement.

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de trésorerie, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

9. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	Période de six mois terminée le		Exercice se terminant le	
	31 décembre 2013		30 juin 2013	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de la période	33 276 519	54 411	33 376 519	54 411
Actions émises	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	33 276 519	54 411	33 376 519	54 411

Résultat (perte) par action

Le résultat dilué (la perte diluée) par action ordinaire a été calculé en divisant le résultat net (perte nette) par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en tenant compte de l'effet dilutif des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

	31 décembre 2013 (3 mois)	31 décembre 2012 (3 mois)	31 décembre 2013 (6 mois)	31 décembre 2012 (6 mois)
Résultat (perte) par action de base				
Résultat net (perte nette) attribuable aux ordinaires	(1 515) \$	(298) \$	(2 585) \$	1 724 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	33 276 519	33 276 519	33 276 519	33 276 519
Résultat (perte) par action de base	(0,05) \$	(0,01) \$	(0,08) \$	0,05 \$

	31 décembre 2013 (3 mois)	31 décembre 2012 (3 mois)	31 décembre 2013 (6 mois)	31 décembre 2012 (6 mois)
Résultat dilué (perte diluée) par action				
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	(1 515) \$	(298) \$	(2 585) \$	1 724 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	33 276 519	33 276 519	33 276 519	33 276 519
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions (1)	-	-	-	658 755
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	33 276 519	33 276 519	33 276 519	33 935 274
Résultat dilué (perte diluée) par action	(0,05) \$	(0,01) \$	(0,08) \$	0,05 \$

(1) Les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte diluée par action, car leur inclusion serait antidilutive.

Le calcul du résultat dilué par action pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2012 exclut l'effet de 2 140 000 options, car ces options sont antidilutives.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

9. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Toutes les options sur actions en circulation sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	31 décembre 2013 (6 mois)	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$
En circulation au 30 juin 2013	3 173 000	3,08
Attribuées au cours de la période	682 500	1,02
<u>Annulées au cours de la période</u>	<u>(23 000)</u>	<u>3,43</u>
En circulation au 31 décembre 2013	3 832 500	2,71
<u>Exerçables au 31 décembre 2013</u>	<u>2 327 000</u>	<u>2,83</u>

Le 27 novembre 2013, 682 500 options sur actions ont été accordées à des salariés et administrateurs leur donnant l'option d'acheter une action ordinaire au prix de levée de 1,02 \$ par action, lequel représente la juste valeur d'une action ordinaire à la date d'attribution. Ces options ont une durée de vie de 7 ans et les droits seront acquis au taux de 20 % par année débutant 12 mois après la date d'attribution.

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation au 31 décembre 2013 :

Prix d'exercice \$	En circulation au 31 décembre 2013	Durée de vie moyenne restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exerçables au 31 décembre 2013	Prix d'exercice moyen pondéré \$
1,00 - 1,50	1 715 500	4,63	1,02	1 033 000	1,02
2,00 - 2,50	535 000	5,87	2,28	107 000	2,28
4,00	925 000	4,93	4,00	865 000	4,00
5,60 - 6,02	657 000	4,34	5,67	322 000	5,67
	<u>3 832 500</u>			<u>2 327 000</u>	

Pour les périodes de trois et six mois mentionnées ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	31 décembre 2013 (3 mois)	31 décembre 2012 (3 mois)	31 décembre 2013 (6 mois)	31 décembre 2012 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	188	245	382	486

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés applicables dans les provinces où la Société exerce ses activités.

	31 décembre 2013 (3 mois)	31 décembre 2012 (3 mois)	31 décembre 2013 (6 mois)	31 décembre 2012 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	(2 035)	(434)	(3 391)	2 362
Taux d'imposition prévus par la loi	26,52%	26,54%	26,52%	26,54%
Impôt sur le résultat (recouvré) selon les taux d'imposition prévus par la loi	(540)	(115)	(899)	627
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :				
Charges non déductibles et autres	(5)	43	21	60
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	50	65	101	129
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	(29)	-	(38)	-
Ajustements liés à l'exercice précédent	-	67	-	2
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	4	(196)	9	(180)
Total de l'impôt sur le résultat (recouvré)	(520)	(136)	(806)	638

11. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel :

	31 décembre 2013 (3 mois)	31 décembre 2012 (3 mois)	31 décembre 2013 (6 mois)	31 décembre 2012 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	2 058	14 161	1 960	18 349
Stocks	1 804	684	1 868	285
Charges payées d'avance	246	190	262	379
Créditeurs et charges à payer	(2 614)	(9 063)	(2 306)	(9 477)
	1 494	5 972	1 784	9 536

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

12. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location simple échéant en 2016 à verser une somme de 219 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2020 à verser des loyers minimaux de 1 248 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2014	363
2015	232
2016	190
2017	178
2018	178
Exercices subséquents	326

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf pour ce qui est mentionné dans cette note.

Risque de change

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 31 décembre 2013, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 910 \$ (1 098 \$ au 30 juin 2013) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 232 \$ (522 \$ au 30 juin 2013).

Au 31 décembre 2013, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante du résultat net et du résultat global d'environ 38 \$ (128 \$ au 31 décembre 2012).

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalent à 90 % des débiteurs. Au 31 décembre 2013, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représente approximativement 24 % des débiteurs (35 % au 30 juin 2013).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les débiteurs et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	31 décembre 2013 (3 mois) \$	31 décembre 2012 (3 mois) \$	31 décembre 2013 (6 mois) \$	31 décembre 2012 (6 mois) \$
Solde au début de la période	1 229	316	1 239	308
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	52	179	88	370
Radiation de débiteurs	(6)	(1)	(6)	(4)
Sommes recouvrées	(54)	(2)	(100)	(182)
Solde à la fin de la période	1 221	492	1 221	492

Au 31 décembre 2013, 24 % (37 % au 30 juin 2013) des créances clients sont classées comme étant des débiteurs courants et 8 % des débiteurs ont subi une baisse de valeur (7 % au 30 juin 2013).

Un client important représentait 14 % des créances clients au 31 décembre 2013 (au 30 juin 2013, un client important représentait 26 % de ces débiteurs).

Trois clients importants représentaient 38 % des produits tirés de contrats pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2013 (un client important représentait 10 % de ces produits pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2012).

Un client important représentait 15 % des produits tirés des contrats pour la période de 6 mois se terminant le 31 décembre 2013 (un client important représentait 11 % de ces produits pour la période de 6 mois se terminant le 31 décembre 2012).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 31 décembre 2013, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net d'environ 77 \$ (131 \$ au 31 décembre 2012).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement semblables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement. La juste valeur des contreparties conditionnelles a été déterminée selon une valeur actualisée.

Hierarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Base de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013, les contreparties conditionnelles, les seuls instruments financiers mesurés à la juste valeur, sont classées en tant qu'instruments financiers de niveau 3, car leur juste valeur a été déterminée en utilisant une valeur actualisée basée sur des taux variant entre 6,5 % et 12 %. Il n'y a pas de données observables sur un marché pour ces instruments financiers.

Le tableau suivant présente la variation des contreparties conditionnelles :

	31 décembre 2013 (3 mois)	31 décembre 2012 (3 mois)	31 décembre 2013 (6 mois)	31 décembre 2012 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	1 112	4 416	1 096	4 356
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	16	63	32	123
Contrepartie conditionnelle estimée transférée aux créditeurs et charges à payer	-	(400)	-	(400)
Renversement d'une contrepartie conditionnelle	-	(800)	-	(800)
Solde à la fin de la période	1 128	3 279	1 128	3 279

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 8, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

	Au 31 décembre 2013			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	7 466	7 466	-	-
Contreparties conditionnelles	1 128	1 128	-	-
Dette à long terme (capital seulement)	10 528	228	10 300	-
	19 122	8 822	10 300	-

14. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud et Afrique de l'Ouest). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes, de la marge brute et du résultat net.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

14. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs isolables de la Société :

	31 décembre 2013 (3 mois) \$	31 décembre 2012 (3 mois) \$	31 décembre 2013 (6 mois) \$	31 décembre 2012 (6 mois) \$
Produits tirés de contrats				
Canada	15 336	21 631	33 002	53 948
International	1 509	2 556	2 317	5 147
	16 845	24 187	35 319	59 095
Marge brute				
Canada	1 033	2 473	3 271	9 670
International	117	395	(152)	127
	1 150	2 868	3 119	9 797
Frais généraux de la Société	2 994	2 985	6 121	6 791
Charges financières	191	317	389	644
Impôt sur le résultat (recouvré)	(520)	(136)	(806)	638
	2 665	3 166	5 704	8 073
Résultat net (perte nette)	(1 515)	(298)	(2 585)	1 724
Amortissements				
Canada	2 019	2 240	4 109	4 336
International	285	252	569	578
Immobilisations non attribuées et actifs communs	448	733	904	1 452
	2 752	3 225	5 582	6 366
			Au 31 décembre 2013	Au 30 juin 2013
Actifs identifiables			\$	\$
Canada			94 019	104 187
International			13 929	13 016
			107 948	117 203
Immobilisations corporelles				
Canada			44 939	48 928
International			4 807	4 801
			49 746	53 729